



Langues et Littératures

Revue du Groupe d'Etudes Linguistiques et Littéraires

N° **19**

Janvier 2015

Maquette: M. BA

UNIVERSITE GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS

B.P. 234, SAINT-LOUIS, SENEGAL

ISSN 0850-5543

LANGUES ET LITTÉRATURES

Revue du Groupe d'Etudes Linguistiques et Littéraires (G.E.L.L.)

B.P. 234 Saint-Louis (Sénégal) – Tél. (221) 961 22 87 – Fax 961 18 84
Courriers électroniques: boucamara2000@gmail.com ou naedioba@yahoo.fr

Compte Chèque Postal n°09553-A Saint-Louis, Sénégal
Directeur du G.E.L.L.: Pr Boubacar CAMARA

COMITE SCIENTIFIQUE ET COMITE DE LECTURE

Begong Bodoli	BETINA (UGB, Sénégal)	Locha	MATESO (France)
Boubacar	CAMARA (UGB, Sénégal)	Maweja	MBAYA (UGB, Sénégal)
Mamadou	CAMARA (UGB, Sénégal)	G. Ossito	MIDIOHOUAN (Bénin)
Mosé	CHIMOUN (UGB, Sénégal)	Pius Ngandu	NKASHAMA (USA)
Moussa	DAFF (UCAD, Sénégal)	Fallou	NGOM (USA)
Alioune	DIANE (UCAD, Sénégal)	Albert	OUEDRAOGO (B.Faso)
Cheikh	DIENG (UCAD, Sénégal)	Sékou	SAGNA (UGB, Sénégal)
Samba	DIENG (UCAD, Sénégal)	Oumar	SANKHARE (Sénégal)
Dieudonné	KADIMA-NZUJI (Congo)	Ndiawar	SARR (UGB, Sénégal)
Mamadou	KANDJI (UCAD, Sénégal)	Aliko	SONGOLO (USA)
Baydallaye	KANE (UGB, Sénégal)	Omar	SOUGOU (UGB, Sénégal)

COMITE DE RÉDACTION

Administrateur	Badara	SALL
Rédacteur en Chef	Mamadou	BA
Directeur de publication	Birahim	DIAKHOUMPA
Secrétaire de rédaction	Lamarana	DIALLO
Trésorier	Banda	FALL
Chargé de la communication	Kalidou	SY

Copyright: GELL, Université Gaston Berger de Saint-Louis, 2015

ISSN 0850-5543

Sommaire

« ANTI », entre négation et préfixe transformateur de catégorie	5
Cheikh NDIAYE	
La morphologie des idéophones en Baoulé, langue Kwa.....	19
Emmanuel KOUAME YAO	
Machine Translation versus Human Translation: a Study Based on Camara Laye's <i>L'Enfant Noir</i>	31
Rissikatou MOUSTAPHA BABALOLA	
L'absence de débat public sur le conflit en Casamance : Le talon d'Achille du processus de paix.....	45
Moustapha GUEYE	
Etude microstructurale des différents constituants de la chaîne syntaxico-sémantique dans le système comparatif	61
Khadimou Rassoul THIAM	
L'écriture de la transgression dans <i>The House Gun</i> de Nadine Gordimer.....	79
Kasimi DJIMAN	
L'identité en ruines : mobilisation d'un espace amnésique	91
Raghda SAAD	
Quête et consommation du « cru » et du « cuit » : analyse d'un aspect de la métaphorisation de la nature et de la culture dans <i>Le Roman de Renart</i>.....	113
Jacques Raymond Koffi KOUACOU	
Regard critique sur des approches et méthodes d'enseignement de la traduction... 	133
Mor Penda DIONGUE	
“I don't know nobody name Jesus”: Jim Casy's Journey from Christianity to Transcendentalism in <i>The Grapes of Wrath</i>.....	149
Komi BEGEDOU	
De l'expression du baroque chez les nouveaux romanciers africains : une étude de <i>La vie et demie</i>, de <i>Place des fêtes</i> et de <i>Verre cassé</i>.....	163
Martin Dossou GBENOUGA	
Notes de Lecture.....	183
Ndèye Maty PAYE	

La morphologie des ideophones en baoule, langue kwa
KOUAME YAO Emmanuel*

Résumé

Dans la dynamique de son évolution et dans l'optique de comprendre une langue, l'étude de ses idéophones paraît intéressante. Nous avons porté notre choix sur le parler baoulé au vu de sa diversité lexicale. Le baoulé a, en effet, gardé les signifiants nouveaux tout en essayant de leur attribuer un concept qui relève souvent de l'expérience africaine. Les termes intégrés viennent avec des termes qui lui sont souvent inconnus (par exemple ceux de la technique moderne).

Mots clés : idéophones, morphologie, baoulé, sens, notion

Abstract

In the dynamics of its development and in order to understand a language it is interesting to study idiophones of the language. Our fell on Baule language. In fact, this language has lexical disity. The Baule kept the new signifiers while trying to assign them a concept that is often the responsibility of the African experience. Terms are integrated with concepts that are often unknown (for example terms of modern technics).

Key words: idiophones, morphology, Baule, meaning, concept

INTRODUCTION

La connaissance et la maîtrise des idéophones de la langue passent inéluctablement par une analyse minutieuse de leurs structures morphologiques. En grammaire traditionnelle, la morphologie fait partie des plans (fondamentaux) de la description linguistique que sont la phonologie, la syntaxe et la sémantique. Elle a pour domaine d'exploration la forme et la formation des mots. Il s'agira autrement de répertorier des idéophones de la langue baoulé sous leurs formes diverses et de recenser les différents procédés qui entrent en jeu dans leur formation : l'ensemble des procédés de création des idéophones de la langue, qu'ils soient complexes ou non. On note essentiellement parmi ces procédés la composition et la dérivation.

* Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody, Cote-d'Ivoire

Nous aboutissons, de là, à entrevoir l'idéophone en tant que phénomène morphologique qui nécessite qu'on s'y intéresse. La question importante et nécessaire est donc de savoir ce qui le singularise.

I. DEFINITION

D'après Tera (1992 : 7) : « Les idéophones sont des lexèmes expressifs ayant une structure morphologique en rapport Avec le bruit, le moment ou la forme qu'ils évoquent. » Pour justifier ce caractère des emplois idéophoniques, Tera (op. cit : 8) avance :

Les idéophones sont des lexèmes expressifs dans la mesure où le locuteur perçoit à travers Leur structure phonologique, une évocation du bruit, du mouvement ou de la forme de l'action ou de l'être qu'ils désignent... ils ont des structures phonologiques qui leurs sont propres et qui, reliées à leur sémantisme, donnent des correspondances régulières.

Mais nous ne pouvons pas nous contenter de ces définitions préliminaires. Les idéophones sont très productifs en baoulé. Il importe donc de nous attarder sur ce que recèlent ces faits de morphologie.

1.1. La notion d'idéophone

Il faut entendre par idéophone, un mot qui n'est pas un nom, ni un verbe, ni un adjectif. Pour dire que la notion d'idéophone ne fait pas penser à une classe grammaticale de mot, c'est-à-dire à un type de mot délimité par un ensemble de caractéristiques morphologiques et/ou distributionnelles mais à un type de signe caractérisé par une succession de sons (ou chaîne sonore) ou un signifiant et un signifié. Toutefois, l'usage de ce terme d'idéophone est utilisé pour décrire la situation des langues au sens où un ensemble de mots contribuent à la construction d'énoncé de façon originale. C'est à ce niveau une expression qui peut se substituer à une ou à n'importe quel mot plein autre que les catégories universelles. La classe des mots d'idéophones s'appellent souvent phonosémantique pour indiquer que ce n'est pas une classe grammaticale de mot au sens traditionnel du terme mais plutôt une classe de mots groupés et basés sur la signification. Ceci pour attester que les idéophones n'ont pas une définition systématique. En général, les idéophones donnent des aspects des événements qui peuvent être appréhendés sensoriellement. Ils sont en cela une représentation vive d'une idée par un son ou un bruit. Ce sont

souvent des onomatopéiques qui décrivent un attribut qualificatif ou l'adverbe en ce qui concerne la couleur, le bruit, l'odeur, l'action ou l'intensité.

1.2. Idéophone et onomatopée

Le terme idéophone renvoie à celui d'onomatopée qui, selon Georges Mounin¹ est un « terme qui dénote un bruit existant dans la nature et dont les sonorités imitent l'expérience acoustique dénotée. Il constitue toujours une imitation approximative, donc relativement arbitraire».

L'idéophone est donc le son qui aboutit à une idée. Autrement dit, le mot qui découle d'un bruit de la nature. Disons qu'il n'y a pas de séparation tranchée entre idéophone et onomatopée. L'onomatopée "bang" bruit de l'applaudissement est devenu un idéophone : un "bang" qui veut dire acclamation. De la même manière "wowo" aboiement du chien est devenu un idéophone : un "wowo" qui signifie chien. Les idéophoniques s'emploient ainsi comme des items lexicaux. Ce qui fait voir qu'il n'y a pas de limite étanche entre idéophones et mots ordinaires.

Tenter de définir ce que l'on appelle idéophone met en évidence la dissymétrie entre trois compartiments du mot en question :

- l'unité phonétique (ce que l'on entend)
- l'unité graphique (ce que l'on écrit)
- l'unité de sens (l'interprétation qu'on donne). Cette interprétation varie selon les langues et selon les cultures.

II. TYPOLOGIE DES IDEOPHONES

Nous faisons ici une classification des idéophones, fondée sur des traits morphologiques (idéophones lexématiques, idéophones non lexématiques). Nous nous demandons à cet effet qu'est-ce qui est décomposable et qu'est-ce qui ne l'est pas. En effet, avec le linguiste français Louis Guilbert², les mots deviennent opaques, à véhiculer dans le temps des items (morphologiques) décomposables, en unités plus

¹ Georges Mounin, Dictionnaire de la linguistique quadrige/P.U.F, 1978, P.237

² Louis Guilbert, créativité lexicale, Larousse, Paris 1975

petites de sens : racines, radicaux et affixes ; mais aussi à passer d'une signification A à une signification B (en diachronie).

2.1. Idéophone lexématique

2.1.1. Idéophone monosyllabique

Il se caractérise par la possession d'une seule et unique syllabe .Elle est un lexème autonome et à cet effet, constitue une unité indécomposable .Elle est donc une base lexicale simple .En fait, cette base forme de ce point de vue une unité compacte. En baoulé, la structure interne d'une telle unité fait appel la plupart du temps au schéma classique c.v appelé carcasse phonique. Le mot ainsi formé renferme une double unité :

- Celle du son : à ce niveau, nous sommes dans le domaine de l'audition phonétique.

- Celle de l'idée : tout mot renvoie à une ou plusieurs significations. L'idéophone ainsi constitué devient un véritable élément de la parole, du discours. Voyons la série d'exemples ci- dessous :

- 1 (a) kpó «coup entendu quand on coupe un objet dur»
- (b) kpá «bruit occasionné par une cassure»
- (c) cɔ «bruit lié au coup-de- poing»
- (d) ké «collision de deux cailloux »
- (e) tù «idéophone lié à la tombée d'un objet lourd dans du sable»
- (f) ví «bruit lié au passage rapide d'une voiture»

Il devient naturel d'analyser les données par le trait sémantique d'expressivité qui les lie .En fait, elles ont toutes en commun de dénoter un bruit, d'être monosyllabiques. On peut tout au plus signaler, bien qu'il ne s'agisse pas d'une loi grammaticale contraignante que, dans bien des cas, elles comportent une consonne à l'initiale et une voyelle. Ces idéophones lexématiques indécomposables peuvent assumer des fonctions dans la langue. Si nous prenons l'énoncé suivant :

kwain bò li jàó ácɔljé kɔ é tɛli kpɔ →Kouamé a donné un coup- de- poing à Yao .

Kouamé / frapper/ACC /Yao /poing/ un/lui/résonner/ACC/ bruit

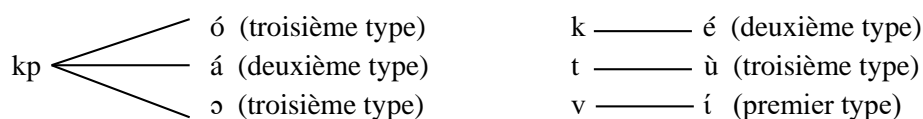
Dans cet exemple l'idéophone l(c) a un rôle de spécificateur du coup donné par kwain. Il nous donne un aperçu quant à l'intensité de ce dernier. Elle a donc la fonction d'adjectif de manière.

Du point de vue articulatoire, les combinaisons se font de manière classificative. A ce niveau, on note la présence de trois classes ; donc la possibilité de trois types de combinaisons

- Le premier type s'établit entre consonnes soudes (kp, k, t) et voyelles antérieures et aussi la voyelle basse et neutre, en l'occurrence [a]. Il a lieu quand on imite un grand bruit, des bruits forts en intensité.

- Le deuxième type se fait soit entre consonnes sonores et voyelles postérieures, soit entre consonnes sourdes et voyelles antérieures. Il se fait quand on imite un son intermédiaire.

- Enfin le troisième et dernier type se fait entre consonnes sourdes et voyelles postérieures et vise à exprimer des sons moins audibles, plus faibles en intensité. Se faisant si nous reprenons nos exemples ci-haut, nous aurons :



2.2. Idéophones non lexématique

Nous décrivons ici successivement la dérivation par redoublement et les bases proprement redoublées.

2.2.1. Dérivation par redoublement

Une base X est dite dérivée lorsqu'elle est composée d'un lexème et d'un ou de plusieurs dérivatifs. Ici on observe la répétition d'une syllabe pour la formation de l'onomatopée. La valeur idéophonique du redoublement dans les dissyllabes apparaît plus nettement encore quand sont attestés parallèlement deux termes dont le deuxième n'est qu'une simple entité de la première. On retient en ce qui les concerne qu'il s'agit d'éléments à caractère culturel et social, comme par exemple :

- 2 (a) fèfè «bruit d'un instrument de musique »
- (b) wówó «abolement de chien»
- (c) fófó «lime»
- (d) kəkə «frapper à la porte»
- (e) kpòkpó « mortier »
- (f) kwəkwe «peigne »

Ces idéophones ramènent à plusieurs observations :

Ils ont tous été redoublés. La base initiale est la première syllabe qui n'a pas de sens dans la langue en dehors de sa forme redoublée. Si nous prenons l'exemple 2(d) [kəkə], [kə] (première syllabe) a été redoublée. La base est donc [kə]. Une fois redoublée, elle exprime assez nettement l'idée de taper. Morphologiquement, nous avons une reduplication. C'est donc /C.V- C.V/ qui est réalisé [C.V.C.V]. Nous avons donc une dérivation. Ce sont des redoublés sans base identifiable.

2.2.2. Les bases « proprement » redoublées

A l'instar des exemples (2) sus-mentionnés, on procède par simple répétition de leur base. Le sens de la répétitivité n'est que d'ordre quantitatif. En fait, la base non redoublée exprime l'idée au singulier. La base redoublée quant à elle met en évidence le pluriel. La base, une fois redoublée perd son sens premier pour prendre un nouveau sens. On dit qu'il y a mutation de sens. Selon Maurice Gross³,

Les problèmes de la dérivation ont souvent été traités dans le cadre de la morphologie de la manière suivante : étant donnée une racine R, on étudie d'une part les préfixes suffixes qu'il est possible d'adjoindre à R, d'autre part les changements de catégories grammaticales et de sens qui peuvent résulter de ces adjonctions.

Ainsi donc :

- 3 (a) būbū → bū (brise)
plie/plie
- (b) tītī → tī (cueille)
déchire/déchire
- (c) bòbò → bò (casse)
décortique/décortique

³ Gross Maurice, 1975, p107. Méthode en syntaxe, Hermann, Paris.

(d) didi → di (mange)

broie/broie

Dans les exemples ci-dessus, il ya une nette différence entre les onomatopées à gauche et leur base d'origine, à droite. La base, une fois redoublée perd son sens initial pour un autre. Ainsi en 3 (a), l'idée véhiculée par la base [bū] est l'idée de « briser quelque chose ».

Cette idée a connu une mutation pour ainsi devenir «plier», idée véhiculée par l'onomatopée. On retiendra toutefois que la base non redoublée correspond à l'idée de singularité contrairement à la base redoublée qui véhicule l'idée de pluralité.

Du point de vue de leurs structures inhérentes, on note des dissyllabes à voyelle identique d'où V1=V2 et aussi à consonne identique, C1=C2.

Nous avons donc à cet effet une reduplication /C.V.C.V/ qui est réalisée [C.V.C.V], toujours dans une forme dissyllabique.

III. LES IDEOPHONES TRES COMPLEXES

Nous distinguons dans cette perspective les idéophones trisyllabique, quadrisyllabique, les idéophones composés et les idéophones avec reprise de la voyelle finale.

3.1. Idéophone de type trisyllabique

Comme les types précédents, le baoulé distingue une autre série constituée par un ensemble de terme de type trisyllabique observons les exemples en (4) et (5).

4 (a) tútrútú « épais »

(b) kóklòkó « rugueux »

(c) kéklèké « dur »

5 (a) kəkəkə « frapper à la porte avec insistance »

(b) kàkàkà « innombrable»

(c) nánáná «arrière grand-parent»

Les exemples (4) présentent les trois classes d'idéophones de type adjectival. Elles sont trisyllabiques à voyelle identique. La deuxième syllabe est obstruée par

l'adjonction d'une consonne liquide généralement [l] : [Consonne, latérale, dento-alvéolaire, sonore, orale.]. D'où on obtient la structuration syllabique :

C.VI.C. + liquide. V2.C.V3 d'où $V1=V2=V3$.

Nous avons en quelque sorte une symétrie dans la réalisation de l'idéophone. Dans cette symétrie, la syllabe initiale est séparée de sa copie par un élément central, ici la deuxième syllabe.

A la différence des exemples 4 (a) et 4(b) où nous avons des lexèmes indécomposables, donc des bases simples, l'exemple 4 (c) s'analyse autrement. De fait, ce mot admet pour base (lexème) [kéklè] «dur» qui assume une fonction dans la langue. Pour former l'idéophone il faut l'adjonction de [ké].

On a donc [kéklè-ké]. Il s'agit dans ce cas de la dérivation par redoublement. Cette dérivation est suffixale.

Quant aux exemples en (5), ils présentent pratiquement les mêmes faits de langue qu'en 4 (c).

Seulement les troisièmes syllabes sont facultatives à part 5(c). On a donc la structure :

C1.V1.C2.V2. (C3.V3) d'où $C1 = C2 = C3$ et $V1 = V2 = V3$

La reprise de la même syllabe marque l'idée d'insistance. C'est pourquoi la dernière syllabe est facultative en 5 (a) et 5 (b) mais ne l'est pas en 5 (c) de manière absolue à cause du changement de sens que peut entraîner la suppression d'une syllabe. En effet, pour désigner arrière grands-parents, le locuteur baoulé ne dit pas [náná] qui signifie « grand-parent » mais plutôt « nánánà ».

3.2. Idéophone de type quadrisyllabique

On mentionne aussi la formation d'idéophones de type quadrisyllabique. Ils sont créés par reduplication des deux premières syllabes. On a affaire à un modèle fort productif en ce qui concerne le lexique de la langue. Ces idéophones, comme la plupart de ceux déjà abordés ont aussi leurs particularités. Nous nous évertuerons à les décrire. On peut relever qu'en (6) des idéophones se conforment aux caractéristiques suivantes. Les voyelles de type oral pour la plupart du temps sont toutes identiques. Les consonnes qui entrent en jeu sont pour cette première série f/t :

- 6 (a) fetéfeté «léger»
(b) fùtùfùtù «sale»
7 (a) fòkófòkó «léger et creux»
(b) fàkáfàkà «très léger»
8 (a) fitáfítá «très blanc»
(b) fànúfànú «incohérent»

Du point de Vue phonétique, on remarque que les consonnes fortes apparaissent en début de mot. Nous constatons aussi une symétrie dans la prononciation car les deux premières syllabes sont reprises avec leurs mêmes tons phonologiques : feté – centre de symétrie – feté

Les exemples (7) répondent aux mêmes faits de langue, sauf que cette fois-ci, ce sont les consonnes f/t qui sont combinées. Quant aux exemples en (8) leur particularité est qu'il n'ya pas d'identité de voyelles, à la différence des autres.

Du point de vue de leurs structures inhérentes, nous signalons que leur degré d'intégration syntagmatique est faible. Ces faits présentent par ailleurs des formes redoublées sans base identifiable. Koné (1984 :33), dans cette perspective, écrit: «Une forme X est dite figée si le lexème A autour duquel X est construit n'offre pas de possibilité de prévision de sens.»

Les bases que nous décrivons s'inscrivent dans cet ordre d'idée car, les lexèmes autour desquels les idéophones sont construits ne donnent pas de sens comme l'attestent ces illustrations sus-citées. Ainsi, dans [fetéfeté], l'élément A, [feté] n'est pas attesté actuellement en baoulé.

fetéfeté
A A

X

Les idéophones ne sont pas exclus des procédés de dérivation. Un nombre aussi important du lexique des idéophones porte à croire qu'il n'existe pas d'idéophone redoublé + suffixe. Toutefois, nous avons pu en relever. En baoulé, lorsqu'on postpose un élément X à un idéophone, il ne désigne plus la réalité qu'il désignait initialement. On arrive à la désignation de certains objets, de certains animaux et aussi de vertus propres assignées à telle ou telle personne comme l'attestent ces illustrations ci-après :

- 9 (a) kpùkpù-sù «tamis»
(b) sésé-fwé «saint»
(c) kpákpá-ljé «pommade»
(d) trétre-nū «éparpille»
(e) lóló-wlé «caméléon »

Au regard des exemples ci-dessus, il nous paraît utile de signaler le caractère dérivatif de certains idéophones. Au niveau phonétique, le ton du suffixe n'est pas lié à celui de la forme idéophonique. On obtient ainsi la formule :

IDEOPHONE SUFFIXE = C.V.C.V + SUFFIXE (généralement à ton haut).

Les suffixes postposés aux idéophones ont une valeur locative, assez exclusivement. Dans la langue, nous notons la présence de composés d'idéophones. On peut avoir une composition d'idéophone + un autre terme. C'est le cas de :

- 10 (a) kókó / srélé «écume»
/penser / rectiligne/
(b) kpòkpò / bà «pilon»
/mortier / petit/

Les onomatopées ainsi constituées ont leurs premiers termes à l'impératif, et le second, un adjectif. Le premier a subi un redoublement de sa base.

3.3. Les idéophones composées

Il est possible d'avoir la présence mutuelle de deux idéophones. Ces deux termes mis ensemble forment des notions nouvelles. Car ils ne désignaient ni l'un, ni l'autre mais plutôt d'autres réalités. Du point de vue morphologique, il sera utile de savoir si chaque lexème qui entre en composition conserve sa modalité (valeur sémantique) ou bien si tous les deux ont leurs modalités qui changent à cause du voisinage occasionné par leur mise en relation. Ainsi

- 11 (a) kókó / kwàkwá «corbeau»
/cri/idée/
(b) kpùkpù / nánâ «silure électrique»
/remuer / idée/

On remarque que l'apport sémantique de chacun des composants reste perceptible

.Ces unités ont perdu leur autonomie syntaxique mais ont conservé leur autonomie sémantique.

Ces onomatopées rendent tant bien que mal certains traits de l'animal désigné.

3.4. Idéophone avec reprise de voyelle finale

Ces types d'idéophones sont très productifs. On répète de façon indéfinie la dernière voyelle. Dans cette perspective, une forme comme [túnún] de [blè túnún] «très noir» peut aboutir à la e reprise de [ún] jusqu'à la perte de souffle pour marquer l'insistance sur la noirceur de quelque chose que l'on montre dans la situation de communication. La longueur vocalique est un indice idéophonique lorsqu'il s'agit d'un allongement anormalement prolongé .On obtient entre autres :

- 12(a) zúúú «très très bête »
- (b) tjããã «très très mince»
- (c) zúééé «très très lent»
- (d) klámããã «très très belle»

Ici, la longueur vocalique a valeur de mot car elle peut tantôt faire office de syllabe de pluralisation ou exprimer la valeur de la base du mot en question. Tantôt elle peut être syllabe péjorative quand il s'agit de défaut : syllabe de compliment quand il s'agit de qualité. Elle exprime enfin l'idée d'insistance.

CONCLUSION

Comme en baoulé, les idéophones sont certifiés dans la majorité des langues du monde. Cependant, toutes les langues diffèrent dans la façon dont elles se servent. Pour cette raison, certains linguistes suggèrent qu'il ne faut pas parler d'une classe universelle des idéophones et maintiennent que les marques de conception se sentent seulement dans le contexte d'une langue individuelle. A travers l'Afrique, les idéophones manifestent largement la fonction expressive du comportement linguistique. Ce terme est depuis un demi-siècle beaucoup utilisé dans la description des langues africaines, bien que l'on les retrouve ailleurs avec les mêmes caractéristiques morphologiques. Dans notre étude du baoulé, on a pu découvrir que

les créations idéophoniques exploitent en particulier la dérivation, la composition, le phénomène de la reduplication, soit syllabique soit vocalique.

BIBLIOGRAPHIE

- ABOUSSOU B. (1995) *Esquisse de la morphologie nominale du gbawali*.
Rapport de D.E.A, I.L.A.
- BEUSEIZE A.-M., (2001) *Les procédés de créations lexicales en goli, parler baoulé de la sous-préfecture de Bodokro*, Mémoire de maîtrise, I.L.A.
- CREISSELS D. (1981) *Unités et catégories grammaticales*. Publication de l'Université des langues et lettres de Grenoble ,1979 La composition verbale en Manding-in Mandenkan no2 Paris.
- CREISSELS D. (1991), *Description des langues négro-africaine et théorie syntaxique*, Elluge, Université de Stendhal.
- CREISSELS D. et KOUADIO N. (1977), *Description phonologique et grammaticale d'un parler baoulé*, I.L.A Université d'Abidjan.
- DUMESTRE G. (1987) *Le bambara du Mali*, essai de description linguistique.
Thèse de 3eme cycle.
- GUILBERT L. (1975), *Créativité lexicale* Larousse Paris 1975.
- HOUIS M. (1967), *Aperçu sur la structure grammaticale des langues négro-africaines*, Lyon, Afrique et Langage.
- KONE D. (1984) *Le verbe bambara : essai sur les propriétés syntaxiques et sémantiques*, Thèse de 3eme cycle .Université de Grenoble 3.
- KOUAME Y. E. (2004), *Morphologie nominale et verbale du N'zi kpili, parler baoulé de la s/p de Didiévi*, Thèse pour le Doctorat Unique, ILA, Abidjan.
- MOUNIN G. (1978), *Dictionnaire de la linguistique*, Quadrige / P.U.F.
- REY A. (1970), *La lexicologie*, Editions Klincksieck, Paris.
- SANGARE A. (1984) *Dioula de Kong (Côte d'Ivoire) : phonologie, grammaire, lexicale et textes*, Thèse de 3eme cycle, Université de Grenoble III.
- TERA K. (1992). « *Dictionnaire des idéophones bambara* », in CIRL, N° 30, ILA, PP.7-62, Université Nationale de Côte d'Ivoire.
- TIMYAN J. (1978) *n wan yo, cours de baoulé*, I.L.A, Université d'Abidjan.